

## Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre habitation. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalie (cambriolages, tentatives d'effractions...).

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de Saint Souplets où à l'accueil de la mairie de Oissery **au moins 2 jours avant votre départ**.

Vous pouvez télécharger le formulaire sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (puis onglet Accueil Particuliers > Services en ligne et formulaires).

**À savoir :** si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu, prévenez la gendarmerie.

## Canicule



Plus d'information sur ce lien :  
<http://www.infocanicule.fr>

Fatigue, maux de tête, vertiges, crampes, peau sèche et chaude, agitation, confusion... La température corporelle risque de dépasser 40°C. Il peut s'agir d'une urgence médicale, même si on n'est pas en alerte 3 canicule. Hydratez-vous et rafraîchissez-vous !

Appelez la mairie au 01 60 01 01 57, un plan canicule a été mis en place pour mieux vous informer.

## Nos animaux

Le bitume est brûlant, les trottoirs également, ce qui brûle les pattes de vos animaux. Evitez de les promener aux heures les plus chaudes entre 9h et 19h et donnez-leur à boire.

## Cérémonie



Une cérémonie célébrant le 80ème anniversaire de l'allocution de Charles de Gaulle a eu lieu en comité restreint le jeudi 18 juin 2020.

En cette année, dédiée à ce grand militaire et homme d'Etat, une plaque commémorative inaugurée en Mairie à cette occasion, rappelle combien le combat de chacun en ces temps troubles a permis de sauver la France.

## Crèche

Un parent qui souhaite inscrire son enfant en crèche doit savoir qu'il y a peu de places. Sur la crèche de Saint Pathus, on peut accueillir 40 enfants de 3 villes : Oissery, Marchemoret et Saint-Pathus au prorata du nombre d'habitants.

Pour cette année : 10 places sont réservées pour Oissery, 3 pour Marchemoret et 27 pour Saint-Pathus ; 17 enfants sur les 40 quittent la crèche pour l'école, il y aura donc 17 entrées, mais seulement 3 pour Oissery, sachant que 7 enfants d'Oissery sont toujours dans la structure.

Les dossiers sont étudiés une fois par an en mars-avril et les entrées ne se font qu'en septembre et non en cours d'année.

Si vous souhaitez faire une demande en crèche, celle-ci ne pourra être prise en compte que pour une éventuelle entrée en septembre 2021.

## Assistants maternelles

Pour répondre aux problématiques de garde des enfants refusés en crèche, une enquête a été réalisée le 10 juin pour connaître les disponibilités des assistantes maternelles pour la rentrée de septembre. En voici la liste

Nom	Adresse	Téléphone	Places en septembre
BARET Patricia	17 rue Jean Moulin	06 79 08 01 39	2 places
BENSENOUSSI Batoul	80 rue Charles Hildevert	06 52 58 31 49	0
BUCHARD Virginie	7 rue de la Paix	06 11 50 20 52	1 place
CRETON Catherine	10 rue Quincampoix	06 77 33 70 26	1 place
DA SILVA Luiza	11 rue Gaston Fontaine	07 67 93 02 90	2 places
DAVID Anne-Christine	29D rue Henri Dunant	06 70 35 22 82	2 places (décembre)
DEBRUT Nadia	6 bis rue de Flandres	06 80 27 16 03	0
DECARY Sabine	17 rue de la Râperie	06 83 27 23 45	1 place
FERREIRA PINTO REGAL Katia	1 rue Claude Monet	01 60 01 07 18	1 place
FONTANA Sandra	26 rue Saint-Germain	06 61 08 51 70	3 places
LEGOURIEREC Christine	5 rue des Tilleuls	01 60 61 64 97	2 places
MARIAGE Mireille	15 rue de Nérant	01 64 36 20 27	1 place
MARTIN PREVOST Jessica	3 rue Claude Monet	06 13 74 39 08	0
POUILLY Stéphanie	34 rue Leonard de Vinci	06 89 19 92 72	1 (janvier 2021)
POULLAIN Karene	22 rue Claude Monet	06 80 99 21 05	1 place
SIMAO Delphine	23 rue Gaston Fontaine	07 86 48 27 18	0
VALDIVIA Anne	18 rue Claude Monet	06 12 57 55 04	1 place